

La
Membrolle
sur Choisille

REFLETS

DE CHOISILLE

MAGAZINE MUNICIPAL

Mai 2021
N°
24

P 04 BUDGET 2021
DOSSIER Des investissements raisonnés



Z.I. les Gaudières
37390 METTRAY
02 47 42 52 28
contact@itelec37.fr
www.itelec.fr

Électricité générale
Plomberie
Pompe à chaleur
Ventilation
Climatisation
Téléphone
Câblage informatique
Alarme
Vidéosurveillance



Transport de produits biologiques

Rue des Moulins - 37390 LA MEMBROLLE-SUR-CHOISILLE
www.prologics.fr 02 47 46 22 03

Les Taxis de la Choisille

Annie POLLET
Gérante de l'entreprise

Toutes distances
Transport médicaux assis
Transport de personnes PMR

METTRAY • LA MEMBROLLE-SUR-CHOISILLE
FONDETTES

02 47 51 43 72 06 87 55 84 61



TOURAINÉ 3D

Désinsectisation

Dératisation

Désinfection

Nettoyage

Enlèvement d'encombrants

Sinistre

Demon Gaëtan

06 40 22 55 93

Mail : touraine3d@gmail.com

Déplacement et devis gratuits

REFLETS DE CHOISILLE



Votre magazine d'informations municipales distribué dans tous les foyers Membrollais.

Support idéal pour valoriser votre activité auprès d'une clientèle de proximité.

Pour plus de renseignements, contacter la mairie au 02.47.41.64.11.

COVID-19

Ne jetez plus vos masques.

RECYCLEZ-LES !



Des tubes de recyclage sont disponibles
à l'accueil de la mairie !



Édito



SOMMAIRE

DOSSIER BUDGET 2021

p. 4

TRAVAUX & AMENAGEMENTS

p. 7

ENVIRONNEMENT

p. 10

DOSSIER SANTÉ

p. 11

RETOUR EN IMAGES

p.14

EN DIRECT DE NOS ASSOCIATIONS

p. 15

INFOS PRATIQUES

p. 19

Chères Membrollaises, Chers Membrollais,

Fin avril, vos élus rassemblés en Conseil Municipal ont voté un nouveau budget sérieux et ambitieux.

Vous pourrez en découvrir les grandes lignes dans ce numéro. Ce budget a une double vocation, celle de faire grandir notre commune et celle de relancer l'économie.

En effet, au lendemain de cette crise sanitaire, les collectivités territoriales se doivent d'être moteur. Par nos investissements, nous nous devons d'aider les artisans qui ont beaucoup souffert pendant ces longs mois, ceux-là même qui créeront les emplois de demain.

Je n'oublie pas le monde associatif qui nous l'espérons investira la nouvelle maison des associations en septembre et qui, par son dynamisme, nous rassemblera.

Enfin, je souhaite en ce mois de mai, au nom de toute mon équipe, vous offrir ces quelques brins de muguet qui viendront vous porter chance.

Sachez que nous sommes à vos côtés au quotidien.

Prenez bien soin de vous,

Votre Maire, Sébastien MARAIS.



Le lundi 22 mars dernier, l'équipe municipale a procédé au **vote du budget 2021** lors du Conseil Municipal.

Dans la continuité de l'année précédente, c'est un **budget raisonné et ambitieux** qui a une nouvelle fois été proposé **témoignant d'une maîtrise des coûts de fonctionnement** et de l'appui de nombreuses subventions.

Ce budget prouve également **notre volonté de continuer à investir, sans nouvel emprunt** et toujours **sans augmentation d'impôts**.

Au travers de ce dossier, vous découvrirez les aménagements et travaux à venir et redécouvrirez les principales réalisations de 2020.

DÉPENSES

7 752 800 €

3 647 392,82 €	Dépenses d'équipement
1 400 000 €	Charges de personnel
1 490 500 €	Autofinancement
539 700 €	Charges à caractère général
397 339,18 €	Autres charges
227 868 €	Remboursement de la dette
50 000 €	Atténuation de produits

RECETTES

7 752 800 €

2 361 537,71 €	Excédents antérieurs
1 469 000 €	Impôts et taxes
0 €	Emprunt
1 490 500 €	Autofinancement
1 067 787,19 €	Dotations
593 700 €	Produits des services
546 446,79 €	Subventions d'équipements
223 828,31 €	Autres produits de gestion courante

Ce sont près de **2 millions d'euros de travaux et d'investissements** qui ont été inscrits au budget de cette année. Nous vous proposons de les découvrir :

500 000 €

VOIRIES

Réhabilitation des rues du Perré et de Vallondron, comprenant l'enfouissement des réseaux



180 000 €

ACQUISITIONS FONCIÈRES



61 000 €

SÉCURITÉ

Vidéoprotection : **10 000 €**
 Portail Parc de la Choisille : **16 000 €**
 Aménagements sécuritaires voiries : **30 000 €**
 Cheminement piétons entre les 2 écoles : **5 000 €**

178 000 €

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Éclairage à leds dans le gymnase : **50 000 €**
 Rénovation thermique du gymnase : **50 000 €**
 Peinture gymnase : **50 000 €**
 Éclairage leds tennis couverts : **28 000 €**



170 000 €

AMÉNAGEMENTS URBAINS

Réfection passerelles sur la Choisille : **20 000 €**
 Panneau lumineux d'information au carrefour à feux : **30 000 €**
 Équipements de loisirs dans le parc de la Choisille : **20 000 €**
 Frais d'études Haut de Mazagran : **100 000 €**



190 000 €

ENFANCE & JEUNESSE

Aire de jeux près de l'école maternelle : **50 000 €**
 Menuiseries école maternelle : **20 000 €**
 Toilettes école maternelle : **30 000 €**
 Toiture école maternelle : **60 000 €**
 Nouveau mobilier scolaire : **10 000 €**
 Nouveau matériel informatique : **20 000 €**



700 000 €

BÂTIMENTS & ÉQUIPEMENTS COMMUNAUX

Réhabilitation intérieure et extérieure de la salle des Fêtes : **470 000 €**
 Équipement maison des associations : **80 000 €**
 Réfection intérieure de l'Eglise : **40 000 €**
 Frais d'études d'une crèche en lieu et place de la MJC : **100 000 €**
 Reprise des concessions dans le cimetière : **10 000 €**



RÉSERVE FINANCIÈRE

Le vote du budget 2021 a fait ressortir une **réserve financière de plus d'1 million d'euros** qui permettra de financer les grands projets du mandat. Cet excédent capitalisé est **le fruit d'une gestion saine et optimisée des finances publiques.**

RÉTROSPECTIVES 2020

LA MAISON DES ASSOCIATIONS



LA CHAUFFERIE BIOMASSE



L'AVENUE CHARLES DE GAULLE



POUR VOTRE SÉCURITÉ !



LE RADAR FIXE ROUTE DE CHÂTEAU LA VALLIÈRE



RETOUR EN IMAGES SUR LES TRAVAUX DU CARREFOUR A FEUX



FÉVRIER : DÉMONTAGE DES PORTIQUES DIRECTIONNELS, DES GLISSIÈRES DE SÉCURITÉ ET DES ÎLOTS SÉPARATEURS.



MARS : DÉFINITION DES ZONES VERTES, SORTIE DE TERRE DES PREMIERES BORDURES DE DÉLIMITATION



AVRIL / MAI : COULAGE D'UNE PARTIE DE L'ENROBÉ, TRACAGE DU MARQUAGE AU SOL, INSTALLATION DES FEUX TRICOLORS & DES NOUVEAUX PANNEAUX DE SIGNALISATION

DES NOUVELLES HUISSERIES POUR LA BCD !

AVANT

Coût : 20 300 €

APRÈS

Après les fenêtres et la porte de la classe de Madame Ageorges, Directrice de l'école élémentaire, les **huisseries de la BCD ont été remplacées afin de favoriser une meilleure isolation du bâtiment.**

TRAVAUX D'ÉLAGAGE

Dans le cadre de l'entretien annuel et pour la sécurité de tous, nos agents ont procédé à **la taille de certains arbres et arbustes.**

ACCÈS PLAN D'EAU

Pour que notre plan d'eau demeure **un endroit agréable** et pour votre sécurité, **l'accès aux véhicules a été interdit par des pannes.**

Bonne balade à tous !



RUE DE CHATEAU LA VALLIÈRE ET AVENUE CHARLES DE GAULLE



Les services techniques de la mairie ont installé une signalisation "ZONE 30" sur ces deux voies. Ces nouveaux panneaux visent à **renforcer la sécurité des usagers** et contribuent par la même occasion à **limiter le bruit et la pollution** !

CARREFOUR A FEUX : FERMETURE DE LA RUE DES COUTAYS



Dans le cadre des travaux d'aménagement du carrefour à feux, **la rue des Coutays est interdite à la circulation** (entrée et sortie) **du mardi 25 mai au jeudi 3 juin** pour permettre la reprise des enrobés endommagés suite à l'enfouissement des réseaux.

Une déviation sera mise en place par la rue du Manoir et la RD 938.

L'accès à la **route de Mettray** se fera uniquement via la RD 938 en venant de Saint-Cyr-sur-Loire.

L'arrêt de bus La Croix Julia sera déplacé à l'arrêt Maison Neuve à proximité du cimetière.



DOSSIER : DESTRUCTION DES ARCHIVES

1

Tri et classement

Chaque service prend le temps de **classer et de trier les documents** dont il n'a plus l'utilité.

Ces documents, une fois traités sont déposés dans la salle des archives.



2

Intervention de l'archiviste

Cécile, notre archiviste, procède à un **recollement** : elle établit un listing de tous les documents produits et reçus en mairie. Elle saisit l'ensemble dans une base de données et détermine si les éléments ont besoin d'être conservés ou détruits. La durée de conservation des archives publiques est déterminée d'un commun accord entre la commune et l'administration des archives.

Ces décisions sont fixées dans des « circulaires de tri et de conservation ». Cela nous permet ainsi de ne conserver que les documents essentiels.



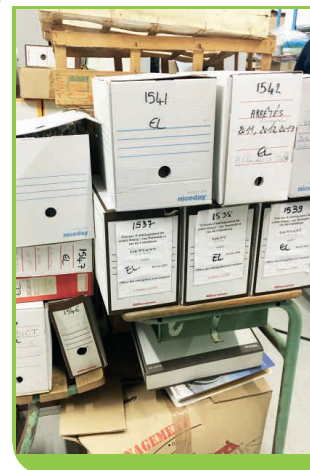
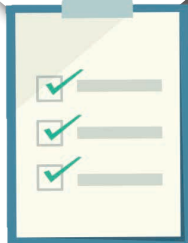
3

La validation des archives à détruire

Cécile doit ensuite compléter un bordereau d'élimination qui doit être validé et signé par Monsieur le Maire. Ce bordereau doit mentionner : **le type de documents** à éliminer ; **les dates extrêmes** (année du document le plus vieux et du plus récent) et **le nombre de boîtes** ou le métrage.

Il est ensuite envoyé aux archives départementales pour être validé par la directrice.

Ce bordereau doit être conservé puisqu'il est la preuve que les archives ont été éliminées conformément à la réglementation en vigueur.



4

La destruction des archives

Elle se doit d'être confidentielle et en présence d'un agent de l'administration.

Elle se fait soit par incinération, par recyclage ou par broyage par une entreprise mandatée par la commune. Pour ce service, la mairie travaille avec **l'entreprise TRI 37.**

Une fois que le rendez-vous est fixé avec la société de tri, les documents sont déplacés par véhicule sécurisé et broyés immédiatement.

Un certificat de broyage est délivré après l'opération.

ET A LA MAIRIE ?!

En février, déjà plus de **18 mètres de linéaire** d'archives ont été détruits, soit environ 3m3.

Début avril, c'est **750 kg** qui sont partis au centre de tri.

Il est prévu d'en supprimer encore **environ 20 mètres** d'ici la fin du mois de mai.

ZOOM SUR LA COVID

Les centres de vaccination les plus proches de chez vous :



NUMÉROS UTILES

COVID-19 : Numéro unique : 08 05 02 14 00
MAISON MÉDICALE : 02 47 41 00 41
SECRETARIAT DU CCAS : 02 47 41 64 11
BUS FIL BLANC : 02 47 77 48 48
MAISON DE RETRAITE NOTRE DAME DES EAUX :
 02 47 49 60 60
CENTRE LOUIS SEVESTRE : 02 47 42 46 46
CENTRE DE RÉÉDUCATION BEL AIR : 02 47 42 43 44

REMERCIEMENTS
SINCÈRES

Suite à notre appel aux bénévoles dans la dernière Minute Membrella, nous avons reçu de nombreuses candidatures. Une liste de 15 membrellais a été transmise au centre de vaccination de Saint-Cyr-sur-Loire. Ces personnes viendront renforcer les équipes en place pour que nous puissions tous nous faire vacciner.

UN GRAND MERCI
À EUX !

PLAN DE SITUATION DES DÉFIBRILLATEURS SUR LA COMMUNE

Notre commune dispose à ce jour de **5 défibrillateurs** dont vous trouverez la localisation sur le plan ci-dessous. Comme vous le savez, le dernier a été installé à l'école maternelle et **nous a été généreusement offert par Monsieur et Madame VACHER de l'association " Un défibrillateur pour une vie"**.



Salle Emmanuel Chabrier



Salle des Sports



École Maternelle



Maison des Associations



Tennis Couvert

Un défibrillateur, c'est quoi ?

Un défibrillateur est un appareil permettant de rétablir, par un choc électrique, le rythme cardiaque normal.

Il est utilisé lors des fibrillations (contractions rapides et désordonnées des fibres du cœur) ou pour traiter une tachycardie ventriculaire (accélération du rythme cardiaque dans le ventricule).



INFOS :

Un défibrillateur a été installé à l'extérieur de la Maison des Associations !



* défibrillateur offert par M. et Mme VACHER début février

COMMENT ÇA FONCTIONNE ?



Mise en marche

Selon le modèle, mettez en marche l'appareil en ouvrant le capot ou en appuyant sur le bouton marche/arrêt.



Mise en place des électrodes

Retirer les vêtements qui recouvrent la poitrine de la victime.

Les électrodes sont la plupart du temps pré-connectés à l'appareil, sinon il suffit de les brancher à l'endroit mentionné.

Puis, positionnez-les sur le torse de la victime.



Analyse du rythme cardiaque

Le défibrillateur prévient qu'il va lancer l'analyse du rythme cardiaque et déterminer s'il nécessite un choc électrique. L'analyse s'effectue toutes les 2 minutes.

ATTENTION : NE PAS TOUCHER LA VICTIME DURANT L'EXECUTION.



Le choc électrique

2 possibilités selon les modèles :

- le défibrillateur est entièrement automatique : l'appareil vous demande de vous éloigner de la victime et délivre le choc.

- le défibrillateur est semi-automatique : l'appareil vous demande de déclencher le choc en appuyant sur le bouton prévu à cet effet, sans toucher la victime.

Après les chocs, n'enlevez surtout pas les électrodes et reprenez le massage cardiaque externe en attendant l'arrivée des secours.



Ce samedi 8 mai, l'équipe municipale, représentée par Messieurs FLEUREAU et BONTEMPS, a commémoré le **76e anniversaire de la victoire du 8 mai 1945**.

La cérémonie s'est déroulée sans public, mais en compagnie du Président des Anciens Combattants, Monsieur HÉRAULT, de Messieurs MOREL et LEVEN, porte-drapeaux.

Suite au dépôt de la gerbe et après la lecture du message de la Secrétaire d'État, chaque soldat Membrollais " Mort pour la France " a été cité et ainsi honoré.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Après la bataille qui se termine le 2 mai 1945 par la victoire soviétique sur les troupes allemandes, le Troisième Reich s'effondre. Dans un premier temps, c'est le **7 mai 1945 à Reims** où se trouvait le quartier général des forces alliées en Europe Occidentale dirigé par Eisenhower **qu'est signée la reddition de l'armée allemande**. Les combats doivent cesser le 8 mai à 23h01.

Un nouvel acte de capitulation est signé à Berlin le 8 mai 1945 à 23h01 en présence des représentants de l'URSS, des Etats-Unis, du Royaume-Uni et de la France.

NOS PETITS MEMBROLLAIS, SENSIBILISÉS A L'ENVIRONNEMENT !



C'est à l'ALSH que nos plus jeunes ont pu en découvrir un peu plus sur l'environnement, le papier, son recyclage et les différentes façons de le réutiliser !

Comme quoi, il n'y a pas d'âge pour sensibiliser !



UNE REPRISE EN PLEIN AIR !

Depuis le samedi 6 mars, **l'association membrollaise d'éducation physique et de gymnastique volontaire organise des cours en extérieur**, dispensés par le coach Eric- Educateur Sportif diplômé-, assisté de 2 futurs animateurs (Mihai et Anne-Sophie). Initialement proposé sur le Parc de la Choisille, **le cours évolue actuellement sur le terrain de foot.**

Ne pas oublier : tapis, masque, bouteille d'eau et être déjà en tenue ! L'association accueille tous niveaux et les personnes âgées de plus de 16 ans. Il vous sera proposé des exercices variés pour **se dépenser en musique et avec le sourire !**



**RENDEZ VOUS LE SAMEDI À 14H30
SUR LE TERRAIN DE FOOT DE LA MEMBROLLE !**

PLUS D'INFOS

Céline DUSOIR-ANDRÉ

celine.dusoirandre@orange.fr

Site internet : www.gym-volontaire.wixsite.com/la-membrolle

DES BEAUX JOURS EN PERSPECTIVE DU CÔTÉ DES AMIS CYCLOS MEMBROLLAIS !



Les Cyclos Membrollais sur les traces des pros de la course "PARIS-TOURS"

Ce n'est pas le virus qui va leur retirer le plaisir de faire du vélo ! Depuis mars 2020, ils ont dû s'adapter, rouler seul ou en petits groupes...Mais depuis les dernières annonces gouvernementales, **le club se prépare et les programmations de sorties reprennent !**

Chaque mercredi, dimanche et jour férié, ils se donnent rendez-vous devant la salle des sports, dès 8h, pour effectuer des sorties de 60, 80 ou 100 km...

En prévision le club prévoit la découverte des routes du Contentin fin juillet, du bord de mer à Saint-Gilles-Croix-de-Vie mi-septembre et pour certains, de grimper quelques cols auvergnats à la fin septembre.

POUR REJOINDRE LE CLUB :

Jean-Marie DERENTY (Président) : 06 89 17 91 67

Jean-Michel MORVAN (Vice-Président) : 06 22 73 47 63

Michel BODINIER (Secrétaire) : 06 71 97 91 58

**DE BELLES PERSPECTIVES POUR CES
AMOUREUX DE LA PÉDALE !**



FC2M : LE FOOTBALL SE CONJUGUE AUSSI AU FÉMININ !

Malgré les circonstances difficiles de ces derniers mois, **les enfants du FC2M ont pu continuer à s'entraîner** pratiquement toute la saison, dans le respect des gestes barrières. **Nous tenons à remercier les éducateurs qui ont su s'adapter à ces nouvelles habitudes !** Les Séniors ont, eux aussi, repris les entraînements depuis peu.

Cette saison, le club a également développé le pôle féminin pour les jeunes avec un accueil pour les filles le mercredi dès 15h au Stade de la Vallée et la perspective de création d'une équipe Sénior pour la Saison 2021/2022 (à partir de 17 ans).

Les dirigeants et bénévoles sont impatients de vous accueillir à nouveau et de retrouver les compétitions !



PLUS D'INFOS

Jean-Michel (Resp. pôle féminin) : 06 19 98 00 62
Corinne (Secrétaire) : 06 64 95 27 21

LE TENNIS CLUB REPREND DU SERVICE !



Depuis quelques semaines **les jeunes licenciés du club ont repris en extérieur !**

Pour les adultes, il faut attendre le 24 mai pour pouvoir de nouveau travailler son revers ! Les cours se tiendront jusqu'au 12 juin. **L'Assemblée Générale** du Club aura lieu **mercredi 09 juin de 19h30 à 22h00**, avec à l'ordre du jour la proposition aux adhérents de participer plus activement à la vie du Club en devenant bénévoles.

**Le club reprend ses compétitions !
Rendez-vous du 12 au 27 juin pour le tournoi !**

PLUS D'INFOS

Tennis Club Membrollais : 07 66 19 06 30
David Casseron (Président) : 06 43 01 89 51
tcm@cegetel.net



REGISTRE DES PERSONNES FRAGILES & ISOLÉES

PENSEZ A VOUS INSCRIRE !

CCAS

A quoi sert-il ?

Ce registre nominatif tenu par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) recense les personnes fragiles et isolées pour mieux leur venir en aide en cas de nécessité.

L'objectif est de favoriser l'intervention des services sociaux et sanitaires auprès des personnes inscrites en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence par le Préfet lors d'évènements exceptionnels tels que : canicule, grand froid ou pandémie.

Qui est concerné ?

Il s'adresse aux personnes résidant à leur domicile et isolées :

- âgées de 65 ans et plus
- âgées de plus de 60 ans et reconnues inaptes au travail
- adultes handicapés

La demande peut-être effectuée par la personne concernée, son représentant légal ou par un tiers (parents, voisins, médecin..)

Comment s'inscrire ?

Si vous souhaitez être inscrit sur ce registre, complétez et retournez le formulaire ci-après soit par courrier au CCAS : Hôtel de ville, Place de l'Europe, 37390 La Membrolle-sur-Choisille, soit par mail à l'adresse suivante : cabinetdumaire@ville-la-membrolle37.fr

NOUS PRENONS SOIN DE VOUS !





Je soussigné (e) Mme / M.

Atteste avoir été informé(e) en qualité de demandeur, parent, tuteur, curatelle ou autre représentant légal, que :

- L'inscription au registre nominatif n'est soumise à aucune obligation et chaque renseignement du questionnaire est facultatif.
- Les informations recueillies seront transmises au CCAS de la commune de La Membrolle-sur-Choisille dans le cadre du Plan Canicule/grand froid/épidémie au profit des personnes fragiles, âgées et handicapées, vivant à leur domicile sur la commune.
- Cette fiche de renseignements a pour vocation d'aider les services publics mobilisés à me porter assistance en cas de nécessité.

J'ai bien noté que :

- Le recueil des données n'ouvre droit à aucune prestation nouvelle de quelque type que ce soit. Ces données font l'objet d'un traitement informatique unique. Les destinataires sont Monsieur le Maire, ainsi que, sur sa demande, Madame la Préfète d'Indre-et-Loire.
- Conformément à la loi N°78-17 « Informatique et Libertés », je dispose de droits d'opposition, d'accès, de rectification et de suppression des données qui me concerne en m'adressant à la Mairie.

INSCRIPTION



Nom, prénom (Personne fragile) :

Date de naissance :

Adresse complète :

Téléphone fixe (préciser si liste rouge ou téléphone portable) :

Personne à prévenir en cas d'urgence :

Nom : **Prénom :**

Adresse :

Téléphone fixe : **Téléphone portable :**

Fait à La Membrolle-sur-Choisille

Le

Signature du demandeur

PERTURBATIONS FIL BLEU



Déviation  Information

51 66

filbleu
Tours - Métropole

! Du mardi 25 mai, début de service
au mercredi 2 juin, fin de service.

En raison de travaux rues Nationale et des Coutays à La Membrolle sur Choisille, les arrêts **Croix Julia** et **Lavoir** ne sont pas desservis par les lignes 51 et 66 (dans les deux sens).

Vous devez vous reporter à l'arrêt **Maison Neuve** situé rue de la Maison Neuve, ou à l'arrêt **Choisille** situé rue de la Choisille.

(Ligne 51, le terminus s'effectue à l'arrêt Maison Neuve).



UN PEU DE CIVISME

Nous déplorons des **actes d'incivilité au niveau du carrefour à feux** (excès de vitesse, feux rouges grillés, non-respect des priorités aux piétons...).

Pendant toute la durée des travaux, nous vous incitons (automobilistes et piétons) **à être particulièrement vigilants.**



MODIFICATION DU PLANNING DU MINIBUS

Depuis le lundi 3 mai, la tournée se fait **les mardis et les jeudis !**

Pour vous inscrire, contactez le secrétariat du CCAS au : 02 47 41 64 11

État civil

DECÈS PERSONNES DES MAISONS DE RETRAITE

- Maximilien PLISSON, 09 janvier 2021
- Claude LEMANER, 13 janvier 2021
- Olympe PROUST veuve BOURGUEIL, 12 janvier 2021
- Raymonde PILON veuve HIPPOLYTE, 13 janvier 2021
- Guy LABORDE, 14 janvier 2021
- Agnès GAZEAU veuve BROUILLAT, 14 janvier 2021
- Fernande VECHERE veuve BUYTARD, 23 janvier 2021
- Suzanne PRÉ veuve GRIMAUD, 25 janvier 2021
- Marcelle FAUCONNIER, 26 janvier 2021
- Jacqueline MONNIER veuve JOURDAIN, 28 janvier 2021
- Paulette SORNAIS, 31 janvier 2021
- Jean-Claude DENIAU, 18 janvier 2021
- Lydia BERTOLOSSO veuve BLOT, 12 février 2021
- Marie-Rose RIBEIRO de BASTOS, 15 février 2021
- Jean-François ARNAULT, 15 février 2021
- Jeanne PINSARD, 19 février 2021
- Yvonne PAINCHAUX veuve AVRILLON, 10 mars 2021
- Marcelle JUNOT veuve RAYNAUD, 20 mars 2021
- Raymonde BOURDIN veuve CHESNEAU, 13 avril 2021
- Jaki DESERGENT, 26 avril 2021

DECÈS PERSONNES DE LA MEMBROLLE/CHOISILLE

- Arlette LAFAGE, 03 janvier 2021
- Christian BOURRÉE, 18 janvier 2021
- Marie-Claire CHANTEAU, 11 février 2021
- Jacques MOREAU, 22 février 2021
- Julien FOURNIÉ, 09 avril 2021
- Philippe LEBRETON, 16 avril 2021
- Jacques ROMÉRO, 02 mai 2021

MARIAGES

- Johann BAILLY et Catia DA CUNHA PINTO, 27 février 2021
- Alan RODRIGUES et Camille CARASCO, 03 avril 2021
- Frédéric GROS et Aurélie FISSEAU, 15 mai 2021

NAISSANCES

- Aaron LAMBERT, 15 janvier 2021
- Évangéline KRUPA, 28 mars 2021
- Suzie ROBLES RAFFAULT, 13 avril 2021
- Gaston BOURDENET, 24 avril 2021
- Mikhâl MIALANE, 25 avril 2021

OFFRE D'EMPLOI

La commune recherche, dès que possible, un **chargé de comptabilité**, en emploi permanent.

Envoyez votre candidature directement en mairie

ou par mail à Madame DUCHEMIN - Responsable RH ressourcesshumaines@ville-la-membrolle37.fr

OFFRE D'EMPLOI

La commune recherche, dès que possible, un **éducateur de jeunes enfants pour la gestion de la direction de la crèche**.

Envoyez votre candidature directement en mairie

ou par mail à Madame DUCHEMIN - Responsable RH ressourcesshumaines@ville-la-membrolle37.fr



FERMETURE DE LA RUE NATIONALE

En raison des travaux du carrefour à feux, **la circulation sur la portion de la rue Nationale permettant l'accès au carrefour reste fermée jusqu'à la fin des travaux.**

FOCUS SUR NOS ARTISANS

NOUVEAU SERVICE POUR LES MEMBROLLAIS !

Réparateur de vélos, diplômé et passionné, Xavier Triboulet vous propose ses services à domicile pour dépanner : vélos, tondeuses et même solex !

Installé à son compte depuis le début de l'année, "cela fait des années que cette idée lui trotte dans la tête" comme il le dit si bien.

“ Je suis tombé dans la caisse à outils tout petit ! ”

Sa solide expérience en motoculture de plus de 20 ans lui permet d'offrir une seconde vie à vos machines un peu trop vieillissantes..

Réparations à votre domicile, sur rendez-vous !

XAVIER SERVICES | XAVIER TRIBOULET

☎ 06 60 07 68 82 | 54, rue nationale à La Membrolle-sur-Choisille



ÉLODIE FOUASSON à l'accueil de la Mairie



Élodie a intégré la mairie le 08 mars dernier en tant que chargée d'accueil.

Premier maillon de la chaîne, ses missions vont de l'accueil téléphonique et physique, du traitement des mails et courriers et de la redistribution des informations au sein des différents services.

C'est une personnalité dynamique et chaleureuse qui a à cœur de mener à bien l'ensemble des missions qui lui sont confiées et de participer à l'amélioration de la qualité de vie des Membrollais.

VINCENT LEVÈQUE au Syndicat ANVAL

Vincent a intégré l'équipe du Syndicat Mixte des "Affluents Nord Val de Loire" (ANVAL) en tant que Technicien de Rivières- Animateur Qualité des Eaux et Chargé de coordination du Syndicat le 1er février 2021.

Vincent participe à la réalisation des travaux prévus dans les programmes d'actions "milieux aquatiques" du Syndicat et est en charge de l'animation et la construction du futur programme d'actions "pollutions diffuses".

De formation juridique et technique, ce passionné de nature souhaite ouvrir un nouveau chapitre professionnel en Touraine, axé sur la restauration des milieux naturels et la préservation de la biodiversité.



CLOÉ GIRAULT, secrétaire du Maire, en charge du CCAS et de la communication

Cloé est arrivée le 02 mars dernier au sein de l'équipe administrative.

Ses missions s'organisent autour de la gestion du cabinet du Maire. Elle a en charge la gestion du Centre Communal d'Action Sociale ainsi que la réalisation de tous les supports de communication de notre commune.

En intégrant "une institution à taille humaine", Cloé est ravie de pouvoir apporter sa pierre à l'édifice et de participer à la promotion et au dynamisme de notre village !



ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES

Elles se tiendront les **dimanches 20 juin (1er tour)** et **27 juin 2021 (2ème tour)**.

Pour les personnes absentes le(s) jour(s) du scrutin, pensez à la procuration !

Retrouvez toutes les modalités sur le site :

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1604

QUI PEUT VOTER ?

Tous les citoyens âgés d'au moins 18 ans (au plus tard le 19 juin pour le 1er tour et au plus tard le 26 juin pour le 2ème tour) de nationalité française.

Les citoyens d'un autre pays membre de l'Union européenne résidant en France ne peuvent pas voter aux élections départementales et régionales.

A QUELLES CONDITIONS ?

- Être inscrit sur les listes électorales communales
- Disposer de ses droits civils et politiques

SI VOUS ÊTES ABSENT ?

Vous avez la possibilité de voter par procuration. Pour cela vous devez désigner un électeur qui votera à votre place le jour des élections. Celui-ci doit être inscrit dans la même commune.

BON A SAVOIR :

Un électeur peut remplacer jusqu'à 2 électeurs absents le jour du vote !



Pour votre sécurité, les bureaux de vote 1 et 2 seront regroupés dans le gymnase.

TRIBUNE DE LA MAJORITÉ

Chers Amis,

Le budget qui vient d'être adopté est le « Reflet » de nos engagements et du programme pour lesquels vous nous avez réélus il y a un an.

Nous tenons le cap !

Bien que l'année 2020 fut compliquée pour chacun d'entre nous et malgré les nombreux travaux et investissements, les finances communales demeurent saines car nos opérations ont été très largement subventionnées. Cela a été aussi rendu possible par des efforts constants réalisés ces sept dernières années et notamment par une bonne maîtrise des charges de gestion courante.

Vous êtes de plus en plus nombreux à nous témoigner votre satisfaction de voir notre commune se métamorphoser. Sachez que nous y sommes sensibles et que vos messages sont de réels encouragements à la poursuite de nos efforts pour le bien être de tous.

Fidèles à nos convictions, à nos engagements et soucieux de la préservation de votre cadre de vie, nous sommes et resterons à votre écoute.

Prenez bien soin de vous.

L'équipe de "J'ai Choisisse La Membrolle" : S.MARAIS, E.FLEUREAU, S.DABAN-SIGRIST, J.L.BONTEMPS, C. BLIN, P. FOUCHÉ, I. LAMIRAUT, N. PARANTHOINE, S. CORLAY-QUESTEL, C. VILLENEUVE-PINET, S. MENUDIER, F. LABOUE, S. GISCLARD, S. JÉGOU, P. JEANNIN, J. ALBERT, M. CHOMIENNE, A. BRION, D. ESPITALIER

TRIBUNE DE L'OPPOSITION

UN AN DÉJÀ : 42 % des Membrollais et Membrollaises nous ont fait confiance l'année dernière. Le scrutin électoral nous a accordé 4 sièges au conseil municipal. Proposer, contrôler et alerter sont les prérogatives de toute opposition constructive. Nous le réalisons depuis un an et nous continuerons à le faire ces cinq prochaines années.

PROPOSER : Nos différentes propositions suggérées à la municipalité notamment au sujet des subventions aux associations (Cf article NR) ou de l'aire de jeu de Mazagran tant attendue par ses habitants sont restées vaines. Notre mince représentation est balayée par un conseil municipal majoritaire dévoué. Nos courriers sont jugés avec un a priori négatif, agressif et nous le déplorons.

CONTRÔLER : Certainement, il serait plus facile pour la gouvernance qu'il n'y ait pas d'opposition ? Lors de certains conseils municipaux menés à pas de charge, et qui ressemblent plus à une chambre d'enregistrement, il est difficile de lancer un véritable débat. Le faible temps alloué aux questions orales de fins de séance, que nous avons enfin fini par obtenir, est toujours un moment difficile et générateur de tension. Mais nous restons dans notre rôle et celui de votre représentativité : le contrôle.

ALERTER : Devant les différents projets de bétonnage de notre belle commune verte, nous nous interrogeons. Pourquoi une telle frénésie immobilière ? Est-ce pour vendre du foncier afin de retrouver des liquidités ? Est-ce pour atteindre le plus rapidement possible le seuil de 3 500 habitants ? En tout cas, il est clair au vu des projets présentés en conseil municipal que la volonté d'extension est grande. S'agrandir est une chose, faut-il encore anticiper les conséquences. Cette expansion doit nécessiter des réflexions plus générales et être associée à un développement scolaire, social et écologique. Nous restons également vigilants au sujet de dossiers qui préoccupent de nombreux Membrollais et Membrollaises : La gabegie financière de la Maison des Associations : déjà 3 millions d'euros, pas d'ameublements, des malfaçons et toujours pas d'ouverture; la fumée noire de la chaufferie biomasse près de l'école : toujours en attente du résultat des analyses; le projet du restaurant du lac et sa suspension.

Suivez notre actualité sur Facebook : @LaMembrolleAVenir
Prenez soin de vous, Continuez à vous protéger.

MAI / JUIN 2021



DÉCOUVREZ
NOTRE SÉLECTION
D'ANIMATIONS !

Mettez-vous
AU VERT

À LA

GLORiette

ICI RÉSERVEZ
VOTRE ANIMATION +

Tours
métropole
Val de Loire

www.tours-metropole.fr

MAI

MON JARDINAGE EN FAMILLE :
JE SÈME ET JE PLANTE AU POTAGER !

MERCREDI 19 MAI
🕒 DE 14H À 16H30

Comment réussir ses semis et plantations :
préparation du sol, association de plantes, différents
types de semis en pleine terre et plantation.

Animé par les jardinier(els) de La Gloriette

👤 À partir de 6 ans 🆓 Gratuit

RÉSERVEZ ICI +

JE PROTÈGE MON VÉLO !

VENDREDI 21 MAI
🕒 DE 14H À 17H

Vous en avez assez de vous faire voler votre vélo ?
Vous craignez de le laisser dans la rue ? Y a-t-il un
moyen de le retrouver ? Marquage, antivol, bonnes
pratiques... Retrouvez les mesures à prendre pour
éviter le vol de votre bicyclette. Séance de marquage
par le système Bicycode® sur réservation.

Encadré par le Collectif Cycliste 37

👤 À partir de 6 ans 🆓 Gratuit

RÉSERVEZ ICI +

PLANTES MYSTÉRIEUSES,
LES ORCHIDÉES DES ÉTANGS
DE NARBONNE

SAMEDI 22 MAI
🕒 DE 9H30 À 12H

Les fleurs se déploient au
soleil du printemps. Venez
découvrir au cours d'une
balade ces fleurs étonnantes
pleines de mystères...

Animé par Couleurs Sauvages

👤 À partir de 8 ans

👤 4€ par adulte et enfant de + de 12 ans / 2€ par enfant de 6 à 12 ans

RÉSERVEZ ICI +



CUISINE DU JAPON, SPÉCIAL ENFANT

MERCREDI 26 MAI
🕒 DE 14H À 16H30

En famille, venez-vous initier à l'art culinaire japonais
en réalisant des onigiris et des gyozas, mets salés
spécifiques de la cuisine asiatique.

Animé par Yuki de Biscuits/Oriz

👤 À partir de 5 ans

👤 6€ par adulte et enfant de + de 12 ans / 2€ par enfant de 6 à 12 ans
/ Gratuit pour les moins de 6 ans

RÉSERVEZ ICI +



LE MACRAMÉ

SAMEDI 29 MAI
🕒 DE 10H À 16H30

Venez vous initier au
macramé en réalisant
une belle suspension qui
saura mettre en valeur vos
plantes à la maison !

Animé par Valérie de la Gloriette

👤 À partir de 12 ans

👤 12€ par adulte et enfant de + de 12 ans / 4€ par enfant de 6 à 12 ans

RÉSERVEZ ICI +

ET BIEN
D'AUTRES ANIMATIONS
À RETROUVER !
www.tours-metropole.fr

JUIN



CRÉATION D'UN
MICRO-JARDIN

DIMANCHE 6 JUIN
🕒 À 14H, 15H OU 16H

Venez avec votre contenant
insolite (40x40 cm
maximum), que vous
transformerez en jardinière
originale, avec des plantes
adaptées !

Attention, votre contenant ne sera pas récupérable
pour sa fonction d'origine, une fois planté !

Animé par Anna de la Gloriette

👤 À partir de 6 ans

👤 2€ par participant

RÉSERVEZ ICI +



MON JARDINAGE EN FAMILLE,
L'USAGE DE L'EAU AU JARDIN

DIMANCHE 13 JUIN
🕒 DE 10H30 À 12H

Comment arroser efficacement et avec modération,
connaître et utiliser les différents paillasses, savoir
adapter son aménagement avec des plantes
acclimatées à la sécheresse.

Animé par les jardinier(els) de La Gloriette

👤 À partir de 6 ans 🆓 Gratuit

RÉSERVEZ ICI +

ART FLORAL JAPONAIS
L'IKEBANA

SAMEDI 19 JUIN
🕒 DE 14H30 À 17H30

Découvrez cet art ancestral
avec Yuriko diplômée de
l'Ecole Sogetsu de Tokyo.
En ce mois de juin, l'art
contemporain sera mis à
l'honneur.

Animé par Yuriko & Jardin fleurii

👤 À partir de 10 ans

👤 6€ par adulte et enfant de + de 12 ans / 2€ pour les - de 12 ans

RÉSERVEZ ICI +



NOUVEAU

LE MONDE DES ABEILLES

DIMANCHE 27 JUIN
🕒 DE 16H À 18H

Partez à la découverte du monde fantastique
des abeilles et du métier d'apiculteur ! Assistez
à l'ouverture d'une ruche et observez la vie de
la colonie...

Animé par le Jardin de Pollen'n

👤 À partir de 7 ans 🆓 Gratuit

RÉSERVEZ ICI +

JE FABRIQUE MON CERF-VOLANT

MERCREDI 30 JUIN
🕒 DE 14H À 17H

Un regard tourné vers le ciel... Venez en famille
créer votre cerf-volant et testez-le sur la plaine de
La Gloriette !

Animé par L'Arbre Voyageur

👤 À partir de 7 ans

👤 6€ par adulte et enfant de + de 12 ans / 2€ pour les - de 12 ans

RÉSERVEZ ICI +

PROCHAINEMENT !

Le BAR DU POTAGER ouvrira le premier
week-end de juillet (sous réserve de
l'évolution des mesures sanitaires actuelles).

LES MESURES SANITAIRES
AU PARC DE LA GLORiette



L'équipe de La Gloriette met en place des mesures
sanitaires strictes pour vous assurer des ateliers et
animations en toute sécurité.

Pendant les animations, il vous sera demandé de
respecter les gestes barrières et de venir masqué
*(le port du masque est obligatoire à partir de 11 ans dans
l'espace public).*

La Gloriette

RENSEIGNEMENTS AU
02 47 21 63 79
LAGLORietTEDETOurs

RETROUVEZ LE PROGRAMME SUR
WWW.TOURS-METROPOLE.FR



VILLE DE TOURS

Tours
métropole
Val de Loire

Chart sur un nuage



numeriscann



nous sommes certifiés



3, rue des Entrepreneurs - Z.A. La Vellerie
37390 LA MEMBROLLE-SUR-CHOISILLE
Tél. 02 47 37 53 54

3, avenue Laënnec - 72000 LE MANS
Tél. 02 43 82 72 00

37, Grande Rue - 72120 SAINT-CALAIS
Tél. 06 87 90 51 76

devis@numeriscann.com

www.imprimerie-numeriscann.fr



- Brochures
- Flyers - Affiches
- Carnets et liasses avec numérotation
- Cartes
- Calendriers
- Dépliants / Plaquettes
- Sets de table
- Têtes-de-lettre
- Chemises
- Enveloppes
- Boîtages



SARL CLIMAT CHAUFF' PASSION

Laurent POTIER

CHAUFFAGE - PLOMBERIE
SALLE DE BAIN - ÉLECTRICITÉ - CLIMATISATION



ZA "Les Terrages" - 37390 SAINT-ROCH
Tél. : 02 47 55 21 58 - Port. : 06 12 76 36 65
Email : climatchauff@gmail.com

Conception & rénovation de votre salle de bain en partenariat avec l'Espace conseil & show room de



POMPES FUNÈBRES INTERCOMMUNALES DE L'AGGLOMÉRATION TOURANGELLE



La référence funéraire

Contrats obsèques - Organisation complète des obsèques
Caveaux, monuments et articles funéraires...

à Tours

148 avenue de la Tranchée
5 place Jean Jaurès
270 rue du Général Renault

à Saint-Cyr-sur-Loire

123 avenue de la République

Joué-lès-Tours - Saint-Avertin - Saint-Pierre-des-Corps

02 47 36 35 00 - 24h/24 & 7j/7 www.pfi37.com

Habilitation : 2018-37-172 Oras n°0702019



SARL CASSINADO

Plâtrerie

Faux-plafond
Isolation
Protection feu

6 chemin des Petites Brosses - 37390 METTRAY

Tél. 02 47 27 39 33 - Port. 06 23 08 01 20
Fax 02 47 28 75 99 - sarl-cassinado@wanadoo.fr

